




Hugues De Bolster
Chargé d'études et
d'animations

 Analyse 2019



L'ÉCONOMIE SOCIALE EXPLIQUÉE À MES AMIS

Comment caractériser l'économie sociale ? Ses multiples formes et statuts, ses diverses activités qui traversent quasiment tous les secteurs économiques rendent l'exercice ardu. Certes, l'économie sociale est pétrie de valeurs, de principes et de pratiques mais ils ne s'expriment pas dans toutes les entreprises sociales de la même manière ou avec la même intensité. Au-delà des grands principes et d'une dynamique particulière, il est difficile de transmettre une image nette de l'économie sociale.

Ces questions nous ont amené à rédiger une première analyse « Identités et dynamiques plurielles de l'économie sociale ». Tout en la rédigeant nous étions bien conscients que certaines subtilités, nuances ou même contradictions étaient difficiles à traduire dans un format d'analyse classique. Très vite s'est imposée l'idée de faire suivre la première analyse d'une seconde, écrite sous la forme d'un dialogue imaginaire. Cette analyse cherche donc à clarifier certains aspects plus complexes, voire polémiques et se veut volontairement contrastée dans le but de montrer les différentes facettes et pensées qui peuvent coexister dans un mouvement qui est loin d'être monolithique.

PÉRIMÈTRE ET RECONNAISSANCE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Hugues, j'ai lu avec attention ton analyse « Identités et dynamiques plurielles de l'économie sociale » pour essayer de mieux comprendre cette forme d'économie dont tu me parles souvent... Je voudrais échanger avec toi sur plusieurs points car ils me restent obscurs...

D'abord, je constate que si le concept d'économie sociale est bien défini à travers ses principes, le secteur lui me semble plus vague. N'y a-t-il pas de label « Economie Sociale » ou de reconnaissance par les pouvoirs publics qui permettrait d'identifier clairement les structures de l'économie sociale?

Merci Guillaume pour cette question bien pertinente. Avant tout, puisque tu utilises le terme, les avis des acteurs de l'économie sociale divergent quant à l'appellation « secteur ». Le terme secteur suppose une dimension enfermante, délimitée par un certain périmètre, par la nature de ses activités comme le secteur de la santé, de l'énergie, bancaire, etc. Ou alors, il est très vague et englobe des réalités très différentes : le secteur public, le secteur privé, le secteur du non marchand et ne dit rien sur son identité si ce

n'est des généralités quant à son organisation. Ce second usage du terme est évidemment très pratique pour mettre en évidence les caractéristiques et les différences entre les secteurs privé lucratif, public et de l'économie sociale¹ – je l'ai moi-même utilisé dans l'analyse que tu as lue - mais il ne dit rien sur l'ADN même de l'économie sociale.

Ensuite, pour revenir à ta question, non, il n'existe pas de label « *made in Economie Sociale* ».... C'est plutôt l'accès à certains dispositifs de financement qui, conditionnés au respect des principes de l'économie sociale, permettent de réguler l'appellation, de veiller au développement des valeurs de l'économie sociale. C'est le cas du financement des Entreprises d'Insertion (EI), des Entreprises de Travail Adapté (ETA), des Centres d'Insertion Socio-Professionnelle (CISP en Région wallonne, AFT et OISP en Région de Bruxelles Capitale), etc. qui pour être reconnus et accéder aux subventions auxquelles ces structures peuvent prétendre font l'objet d'un examen attentif par leur commission d'agrément. Ces commissions sont composées de représentants des pouvoirs politiques, de l'administration, des syndicats et d'instances représentatives des acteurs concernés. Outre ces dispositifs qui organisent la mise en œuvre de politiques sociales financées par l'Etat, d'autres dispositifs publics de soutien sont accessibles à toute entreprise d'économie sociale : l'accès aux aides et au crédit de la SOWECSOM (Société wallonne d'économie sociale marchande) ou de BRUSOC, filiale de la Société Régionale d'Investissement de Bruxelles en sont des exemples. Sur la base de dossiers de candidature, ces structures examinent les demandes qui leur parviennent pour s'assurer que les entreprises qui sollicitent leur appui relèvent bien de l'économie sociale. Les statuts, les comptes et bilans sont des éléments importants de l'examen. A l'évidence, la reconnaissance comme Société à Finalité Sociale² ou l'agrément par le Conseil National de Coopération dans le cas des coopératives facilitent la décision.

Toutefois, la question d'une reconnaissance publique avance, notamment à Bruxelles où l'ordonnance de 2018 pose les conditions d'un agrément comme « Entreprise sociale et démocratique » et met en place un dispositif à la fois d'évaluation externe du respect de critères obligatoires et d'autoévaluation pour encourager les acteurs de l'économie sociale à toujours progresser³. En Région wallonne, une vaste étude, SECOIA⁴, a été menée dans le but de recenser les pratiques de gestion mises en œuvre spécifiquement par les entreprises d'économie sociale et envisager les manières dont ces pratiques pourraient être reconnues et évaluées.

L'approche par les fédérations est une autre manière de caractériser les organisations qui estiment faire partie de l'économie sociale. Effectivement, la plupart des organisations historiques qui se reconnaissent dans l'économie sociale se sont fédérées. Les fédérations sont généralement sectorielles (EI, CISP, ONG, recyclage, etc.) ou statutaires (coopératives, Scop, ...), plus rarement généralistes de l'ES, comme ConcertEs qui agit comme coupole, le RES ou SAW-B. Cependant, beaucoup de jeunes entreprises, souvent très dynamiques et innovantes n'adhèrent pas immédiatement aux fédérations de l'économie sociale. Est-ce par manque d'identification à un mouvement plus large ou en raison de l'intensité des efforts à porter lors du lancement d'une entreprise? La réflexion mériterait d'être creusée ...

Enfin, ta question sur la labellisation en amène de nombreuses autres, fondamentales pour les acteurs. Quel est l'objectif d'une labellisation ? Les «bénéficiaires» d'une labellisation sont-ils les entreprises d'économie sociale, le public ou les consommateurs, les investisseurs, les pouvoirs publics ? Comment les critères et modalités de vérification seront-ils décidés? Par de simples notes ou grilles d'analyse ? Par qui et comment seront-ils évalués ? Par des organismes certificateurs ? Par les services d'inspection de la Région wallonne ou de Bruxelles Capitale ? Par des pairs ? Le danger d'une reconnaissance ou d'une labellisation réside dans une forme de standardisation, toujours réductrice des réalités et trop souvent nivelant par le bas. On pourrait comparer ce risque avec ce qui s'est passé dans le secteur de l'agriculture biologique. Si dans les années '90 le label « Bio » a permis l'expansion de l'agriculture biologique et une bien meilleure distribution et commercialisation des produits, ce développement s'est réalisé au détriment de la philosophie de base du « bio ». Le chemin de la labellisation a permis l'émergence de filières « bio industriel » et les finalités de développement d'une agriculture respectueuse de la nature et de l'humain se sont appauvries. La question du label orienté public/consommateur ne peut se résumer à une information sur un produit qui permet au consommateur de faire son choix, l'économie sociale voit plus loin et entend remettre au premier plan les rapports sociaux avant de discuter de prix et d'échanges marchands⁵.

Les acteurs de l'économie sociale sont conscients de l'intérêt d'un label ou d'une reconnaissance en tant que démarche d'amélioration continue ou de visibilité de ses principes de fonctionnement mais sont conscients des germes potentiels de risques et d'enjeux qu'elles contiennent, des freins à lever comme les moyens financiers nécessaires ou la lourdeur de mise en œuvre pour les entreprises⁶.

Oui mais sans aucune reconnaissance, sans aucun label, n'importe quelle entreprise peut s'autoproclamer comme relevant de l'économie sociale, sans pour autant en intégrer les principes ou les appliquer avec laxisme !

Oui, tu as raison, cela pourrait être le cas pour des entreprises sociales qui ne remplissent aucune mission dévolue et subventionnée par l'Etat puisque les autres sont soumises régulièrement à l'examen de leur agrément. Dans la pratique, je n'en vois pas vraiment l'intérêt car l'appellation « économie sociale » n'est pas forcément porteuse auprès du grand public. Pour les entreprises d'économie sociale qui mobilisent tout ou partie de leurs ressources dans l'économie marchande, c'est même parfois de nature à biaiser leur communication car pour le grand public l'appellation « sociale » l'amène à croire que les prix y seront moins élevés... Nombre d'entreprises d'insertion, d'EFT, etc. ne mettent pas leur finalité sociale au premier plan de leur communication. Les valeurs et principes sont abordés avec leurs clients mais dans un second temps, lorsque la relation commerciale est engagée.

L'autre jour, tu me parlais de 250.000 emplois en Belgique francophone, de croissance supérieure tant en nombre d'entreprises qu'en emploi au sein de l'économie sociale par rapport au secteur privé... Si l'économie sociale emploie autant de personnes, comment se fait-il qu'elle ne soit pas plus (re)connue ?

Les chiffres présentant l'économie sociale (nombre de structures, de travailleurs...) ne sont pas représentatifs d'un sentiment d'appartenance à l'économie sociale, de partage de ses valeurs. Ils sont tirés des statistiques nationales sur la base des statuts d'entreprises (asbl, coopératives, société à finalité sociale, fondations, mutuelles) et compilés par ConcertES⁷. Si elles sont établies comme telles, c'est qu'il s'agit du périmètre statistique prôné par le monde académique et partagé au niveau européen, ce qui permet des analyses croisées avec les réalités observées dans d'autres pays. Ces chiffres ne représentent pas la réalité de l'économie sociale en termes de pratiques et de valeurs, de mouvement social qui s'affirme comme alternative.

Demande au personnel de l'hôpital de la ville voisine - qui est une asbl et est donc incluse dans le cadastre - s'il connaît l'économie sociale. Tu verras qu'il n'en sait rien. Si tu lui expliques et l'interroge ensuite sur les différences entre son travail et la manière dont il serait géré dans un hôpital public, il n'en trouvera pas forcément non plus car la régulation ultra libérale de l'action publique amène les structures associatives et publiques à se conformer aux mêmes prescrits budgétaires et économiques. En matière de participation ou de gouvernance, ces structures peinent à intégrer le personnel dans des processus de décision au-delà de ce qui est légalement prévu pour asseoir le dialogue social. Ces chiffres sont intéressants mais amènent une certaine confusion entre économie sociale et non marchand. Alors qu'en matière d'autonomie et de gouvernance, les réalités peuvent être très différentes.

Dans ton analyse, tu présentes aussi l'économie sociale comme ne poursuivant pas de but de profit et dont la priorité dans la répartition des revenus est axée sur les personnes et le travail. Franchement, moi je vois plein de PME dont le patron a une réelle attention sociale, est attentif au bien-être et à l'épanouissement de ses travailleurs... Parfois même, en gagnant moins qu'eux... Et pourtant, elles ne font pas partie de l'économie sociale...

Oui, tu as raison, il existe énormément d'entreprises privées qui ne recherchent pas le profit à tout crin. Et, effectivement de nombreuses PME, en particulier familiales, poursuivent leurs objectifs économiques et y associent des objectifs sociaux louables. Mais, dans ces entreprises, le patron reste le patron... et les travailleurs ne sont pas impliqués dans la gouvernance de l'entreprise. S'ils le sont, c'est au niveau opérationnel et pas managérial ou stratégique. Si l'entreprise ne génère pas de bénéfices extravagant – et donc de plantureux dividendes pour les actionnaires - l'esprit du capitalisme, c'est-à-dire la propriété privée (surtout) et l'accumulation de profit (dans une mesure variable) demeure chez ces entrepreneurs. En cas de revente, la valeur économique de l'entreprise

reste entre les mains du patron et des éventuels actionnaires qui l'ont financée. Ce sont quand même des différences fondamentales dans la manière de concevoir l'économie et de gérer une entreprise. D'autres, plus rares sans doute, se rapprochent des principes de l'économie sociale (et pourraient d'autant plus facilement collaborer avec celle-ci) mais les méconnaissent ou ne s'y reconnaissent pas. La notion d'appartenance à un mouvement va dans les deux sens... Il faut être reconnu par le mouvement et se reconnaître dans les valeurs du mouvement.

QUAND LES PRINCIPES ET LA MORALE EST QUESTIONNÉE...

Par contre, le fait qu'il n'y ait dans certaines structures que peu de réflexion sur l'application des principes de l'économie sociale en interne ou en externe, m'inquiète plus pour garantir la cohérence et l'avenir de l'économie sociale, pour toujours renforcer l'identité du mouvement et favoriser l'essaimage de nos valeurs.

Ah bon, que veux-tu dire par-là ?

En interne, les principes de finalité sociale, d'autonomie de gestion ou de limitation de distribution des bénéficiaires sont assez faciles à mettre en œuvre et à contrôler par l'Assemblée Générale. Mais le développement et l'animation de processus de décisions démocratiques sont bien plus compliqués et souvent considérés comme chronophages.

Tu dis que les autres principes sont assez faciles à mettre en œuvre mais quand même sur la question du but de lucre ou de la finalité sociale, ta réponse me semble un peu courte. Je me souviens d'Arco, la coopérative d'investissement du mouvement ouvrier chrétien flamand qui était un actionnaire important de Dexia et a vu ses investissements partir en fumée lors de la crise financière de 2008. Or, ces investissements n'avaient rien de social...

Effectivement, on observe que les structures d'économie sociale qui sont frappées par l'affaiblissement des valeurs qui ont présidé à leur émergence peuvent facilement disparaître, se banaliser, s'institutionnaliser voire passer au coopitalisme⁸ ou encore être récupérées⁹. On ne peut que constater, par exemple, la disparition quasi-totale et rapide - ou au contraire leur institutionnalisation - des coopératives de distribution, d'assurances ou de crédits à partir des années '60, au fur et à mesure qu'il devenait possible d'obtenir les mêmes biens et/ou services à des conditions similaires – voire financièrement plus avantageuses- auprès d'entreprises classiques. L'exemple d'Arco, dont l'histoire s'achève dramatiquement, n'est pas unique et nombre de structures se banalisent et s'institutionnalisent lorsqu'elles atteignent une certaine taille. Cette institutionnalisation est liée au fonctionnement dans une économie ultra compétitive qui pousse les organisations à se ressembler, à adopter les mêmes modèles gestionnaires qui *in fine* font perdre les valeurs de départ et le véritable contrôle par ses membres ou coopérateurs.

Il faut être conscient de ces risques et s'en prémunir. Toute organisation va au cours de sa vie être confrontée à des éléments d'évolution, de croissance, d'environnement changeant, à des forces qui peuvent la mener vers la banalisation ou l'institutionnalisation. Mais elle peut aussi se réinventer à travers de nouvelles formes, de nouvelles règles, concevoir une institutionnalisation positive et transformatrice¹⁰ sans tomber dans les mêmes pièges qu'Arco ou d'autres.

Donc, la défense des valeurs de l'économie sociale n'est pas si simple ! Crois-tu vraiment qu'il y ait plus d'éthique dans les entreprises d'économie sociale qu'ailleurs ? Quelles appliquent forcément mieux les principes du développement durable ou sont plus attentives à l'environnement que les entreprises classiques ?

Il est certain que mener une réflexion interne sur la traduction des valeurs de l'économie sociale dans l'entreprise, se questionner sur l'application de règles morales, définir et mettre en œuvre un plan d'action pour en diminuer l'empreinte écologique ou en améliorer l'impact social reste une démarche individuelle et volontariste. Dès lors, la situation est très variable d'une entreprise à l'autre. Certaines sont très attentives et développent des indicateurs d'impacts environnementaux ou sociaux, d'autres ont des règles de morale explicites ou réfléchissent régulièrement avec leurs travailleurs et bénéficiaires à comment traduire toujours mieux leurs valeurs en actes quotidiens. D'autres encore, intègrent ces dimensions plus implicitement, sans les travailler de manière formelle ou les traduire en plans d'actions structurés. Dans les deux cas, l'interrogation à visée morale est vécue au quotidien. Et, c'est bien cela l'éthique : s'intéresser à ce qui fonde la morale, en particulier lorsqu'elle se frotte à des situations particulières dans lesquelles les règles morales fixées deviennent inopérantes.

Force est de reconnaître que le métier d'entrepreneur social est complexe, nombre d'urgences pour assurer le fonctionnement quotidien de l'entreprise occupent largement la journée... La question des valeurs ou des principes ne peut cependant pas être absente. Une première étape est d'avoir conscience des multiples objectifs à poursuivre. Les traduire dans un plan d'action et évaluer la progression vers leur atteinte est une autre histoire... qui demande non seulement de la volonté mais également d'établir des priorités dans les moyens disponibles ou à mobiliser. Il n'y a aucune raison que les entreprises d'économie sociale soient par nature plus vertueuses que les entreprises classiques. L'important est de considérer la progression vers les finalités qu'elles poursuivent, chacune à son rythme, selon ses moyens.

Et, bien sûr des cas extrêmes existent. Le plus emblématique est sans doute celui de la filiale des « Ateliers Jean Del'Cour » (ETA), JDC Innovation, SA à finalité sociale spécialiste des matériaux composites. Cette entreprise travaille en sous-traitance pour divers donneurs d'ordre internationaux du secteur aéronautique. Parmi ses clients, les Forges de Zeebrugge, spécialiste en armement, notamment dans la fabrication de roquettes pour les chasseurs et hélicoptères... Il s'agit d'un cas isolé qui malgré sa finalité sociale louable - créer de l'emploi pour des personnes porteuses de handicap - fait le choix de partenaires commerciaux moralement discutables.

Cet exemple, rassure toi exceptionnel et qui personnellement me choque, montre combien les organisations de l'économie sociale peuvent être différentes. Par leur taille, leurs statuts, leurs finalités, les biens et services qu'elles proposent mais aussi par leurs valeurs. Si les acteurs de l'économie sociale s'accordent sur le respect des principes du développement durable et de l'économie sociale, des divergences peuvent apparaître au niveau des valeurs morales. Par définition, les organisations de l'économie sociale sont nées au sein de communautés multiples et différentes, chacune avec ses propres valeurs morales et sa lecture des enjeux de société en matière de paix, de bioéthique, de religion et de laïcité, de développement durable, etc.

Dans le domaine de la finance, l'ONG néerlandaise PAX¹¹ a mis en évidence il y a quelques années l'implication de grandes banques mutualistes – notamment françaises - dans le financement direct ou indirect de l'arme nucléaire. Ici se pose, comme pour Arco que tu évoquais, la double question de l'opacité des produits financiers qui circulent et de la réelle capacité de contrôle de la coopérative par ses membres.

Pour une entreprise d'économie sociale, être client d'une telle banque pose la question de la limite dans l'application des principes. Certes, il faut être attentif à la dimension de l'éthique financière mais toutes les entreprises d'économie sociale ont besoin d'un compte en banque. Avoir son compte d'épargne dans une banque éthique pour y déposer des réserves financières ou investir dans un fonds socialement responsable¹² est une évidence et est assez simple à réaliser. Mais, pour son compte courant, choisir une banque qui garantit que les placements qu'elle réalise avec notre argent sont éthiques est déjà bien plus compliqué... par absence d'offre. Et ce n'est pas la volonté qui manque, depuis 2001, les porteurs du projet « New-B » tentent de développer une banque solidaire coopérative mais le chemin est long et semé d'embûches. En attendant, les entreprises sociales n'ont pas d'autre alternative que de confier leurs comptes courants à une banque capitaliste. Au mieux, elle peut être attentive à leur charte et lire leurs rapports annuels pour voir si elle est respectée, et dénoncer les contradictions. Mais, en ces temps de green et de social washing, comment le faire et qui a le temps de faire cela ?

Oui, c'est sûr, il s'agit déjà là d'un impact indirect. Et, moi aussi comme citoyen j'aimerais que l'argent que je confie aux banques soit utilisé au développement de l'Humain... Mais revenons aux principes de gouvernance et de participation que tu évoquais. Il me semble que la participation n'est pas l'apanage de l'économie sociale, dans mon entreprise aussi il existe des lieux de participation. Nous avons même un Comité pour la Prévention et la Protection au Travail (CPPT) ! Et, de plus en plus d'entreprises se restructurent sous forme d'entreprise libérée...

C'est certain mais il y a participation et participation... Tout d'abord, la manière dont nous concevons la participation doit être distinguée du dialogue social. Les représentations des travailleurs mises en place dans ce cadre, comme le CPPT dans ton entreprise, sont précieuses mais limitées à la question de la défense des droits et intérêts du travailleur.

La participation doit être envisagée selon deux angles importants. D'une part, la finalité de la participation et d'autre part, les niveaux et les types de décision sur lesquels s'exerce la participation. Sur ces deux aspects, les entreprises d'économie sociale se démarquent de l'entreprise libérée. La finalité de la participation en entreprise d'économie sociale est de démocratiser l'économie alors que la finalité de la participation en entreprise libérée est de maximiser l'efficacité de l'entreprise. Et, on peut imaginer que dans de nombreuses entreprises libérées, le travail y sera moins aliénant, plus responsabilisant mais la finalité reste de « booster » le travailleur pour maximiser le profit, voire de supprimer le middle management et ce faisant, réaliser de substantielles économies. Après, répondre aux attentes des travailleurs pour participer aux décisions pratiques du quotidien, d'ordre opérationnel et d'organisation de leur service est déjà une avancée dans le fonctionnement des entreprises. Et, je reconnais qu'il existe des entreprises libérées qui le font même mieux que certaines entreprises d'économie sociale.

Mais, l'entreprise d'économie sociale cherchera à impliquer ses parties prenantes dans différents niveaux de participation et sur les différents types de décision: membres ou coopérateurs, bénéficiaires, travailleurs, bénévoles, etc. Dans de nombreuses entreprises sociales, la participation des travailleurs, même s'ils ne sont pas membres ou coopérateurs, est sollicitée y compris pour prendre les décisions managériales et stratégiques.

Et tout cela marche ? Les entreprises d'économie sociale arrivent à se gérer et à se développer en faisant toujours participer tout le monde ?

Il appartient à chaque entreprise d'économie sociale de définir ses modes de participation et les parties prenantes à y impliquer. Toutes ne vont pas jusqu'à impliquer leurs travailleurs dans tous les types de décision et la plupart ne visent pas l'autogestion. L'important est de réfléchir aux différentes formes et lieux de participation que l'entreprise veut développer, la finalité est de démocratiser l'économie, de permettre aux travailleurs en particulier mais aussi aux autres parties prenantes de l'entreprise de découvrir qu'ils peuvent s'impliquer et être entendus dans la gestion de l'entreprise, dans ses orientations. Les acteurs de l'économie sociale défendent une visée transformatrice de la société et nous croyons fermement que vivre une telle expérience de participation dans l'entreprise, donnera envie aux travailleurs de s'investir aussi dans la société et de faire évoluer nos démocraties.

ECONOMIE SOCIALE ET CAPITALISME, LES MEILLEURS ENNEMIS ?

Mais si vous bénéficiez de subsides ou que vous faites commerce avec l'économie capitaliste comme tu dis, comment voulez-vous changer le système puisque vous en avez besoin?

Pour répondre à ta question, je dois au préalable rappeler que les entreprises d'économies sociales ont pour particularité d'hybrider leurs ressources. Comme je l'expliquais dans l'analyse « Identités et dynamiques plurielles de l'économie sociale », elles proviennent de trois logiques économiques différentes : la réciprocité, la

redistribution et la logique marchande. Lorsqu'une entreprise d'économie sociale est financée en tout ou partie par des subsides, donc de la redistribution organisée par l'Etat, il s'agit d'une manière d'atténuer ou de réparer les effets d'un système économique, des externalités comme disent les économistes, non prises en compte par le marché au cours du mécanisme de fixation des prix. Si le système économique ne produisait pas tant d'externalités (marché de l'emploi déficient, pollutions, atteintes à la biodiversité, réchauffement climatique, etc.) ou ne se détournait pas de nombreux services car non rentables, il serait plus efficace sur le plan du développement humain et ces formes de redistributions pourraient disparaître... La question du soutien des politiques publiques à d'autres formes d'économie que la seule logique de marché, en particulier via l'économie sociale mais aussi du non marchand, est centrale dans un débat de société. L'économie est un choix politique et les citoyens doivent pouvoir se réapproprier ce débat !

Mais l'économie sociale ne se résume pas à des formes de réparation de l'économie. Elle est au contraire souvent innovante et capable de développer des activités là où les acteurs classiques de l'économie ne vont pas. Le développement de stratégies destinées à capter des ressources marchandes ou à mobiliser des investisseurs privés peuvent rendre ambigus les rapports de l'économie sociale au capitalisme. Toute entreprise a besoin de capitaux et donc d'investisseurs... Certains secteurs, comme l'éolien ou l'immobilier, nécessitent des investissements conséquents. Et, malgré les dispositifs de crédits prévus pour soutenir les initiatives d'économie sociale, les acteurs doivent souvent convaincre des investisseurs privés pour constituer le capital. Garantir un minimum de rémunération du capital est alors indispensable mais, en économie sociale des balises existent. Les parts de coopératives sont rémunérées à maximum 6 % - mais ce taux est souvent bien moindre dans la réalité - et cette balise est généralement reprise pour les autres formes de financements (obligations, etc.) dont les entreprises peuvent bénéficier.

La réponse à ta question sur notre capacité à changer le système alors qu'on en fait partie ou qu'on l'utilise passe par une réflexion sur les mécanismes de fixation des prix. Ce point est crucial pour les acteurs de l'économie sociale qui veulent garantir un prix juste aux différents acteurs d'une chaîne économique. Une structure d'économie sociale qui développe une activité marchande est largement influencée par les prix du marché pour proposer ses produits ou services. Sauf à convaincre les consommateurs d'une valeur ajoutée importante, la marge de manœuvre sur le prix sera contrainte par la réalité du marché. Si l'entreprise cherche à mieux rémunérer les acteurs de la chaîne économique, elle risque de le faire au détriment des consommateurs. Si elle cherche à garantir un prix accessible à ses consommateurs, elle risque de faire pression sur les producteurs. Tout est question d'équilibre mais dans un marché ultra-compétitif où les mécanismes de fixation des prix n'intègrent pas toutes les variables, ils sont par nature injustes ! La question de la rémunération tant du capital que du travail est importante car elle traduit des choix de société, des exigences de justice. Une réflexion très fertile existe sur ses sujets mais il faudrait l'amener et la rendre plus accessible tant aux acteurs de l'économie sociale qu'aux citoyens.

Ce que tu m'expliques confirme la contradiction. Dès lors, l'économie sociale peut-elle réellement mettre en cause le système économique et être un vecteur de transition vers des formes économiques post-capitaliste ?

La contradiction que tu soulèves se vit à l'intérieur même du mouvement de l'économie sociale. Tous ses acteurs mettent en œuvre des modes de production et de consommation plus équitables, plus respectueux de l'environnement, plus épanouissants pour l'humain, c'est indéniable. Mais, deux positions se dessinent quant au rapport au système économique capitaliste. Certains acteurs pensent que l'économie sociale prépare une transition post-capitaliste en repensant la finalité de l'économie et en proposant des modes d'organisation de la production et de la consommation qui permettront aux sociétés humaines d'évoluer vers un autre modèle économique. D'autres, au contraire voient que l'économie sociale est tellement imbriquée au système capitaliste et en a besoin – en opérant sur le marché ou en bénéficiant de financement organisés par les systèmes de redistribution de l'Etat ou par des opérateurs privés – qu'il est vain d'imaginer que ces acteurs se mobiliseront pour participer à un mouvement qui met le capitalisme en cause¹³.

Mais comment passer du rôle de pionnier à celui de solution à grande échelle ? Comment répondre par exemple à des enjeux de société tels que la production d'énergie renouvelable et la décarbonisation de l'économie, l'éradication du chômage ou l'alimentation de qualité?

L'économie sociale ne va pas sauver le monde à elle seule ! Il est évident que les enjeux que tu cites sont énormes et pour certains même de l'ordre de la survie de l'humanité. Dans ce débat, l'économie sociale a au moins trois atouts. D'abord, elle démontre que l'économie peut se développer autrement, ses multiples innovations et entreprises prouvent sa crédibilité. Ensuite, en montrant qu'il est possible de « faire autrement », en cultivant ses valeurs, elle suscite l'envie chez les entrepreneurs, les pouvoirs publics et les citoyens d'y participer. Enfin, l'économie sociale pose des questions fondamentales sur le fonctionnement de l'économie, démonte des idées reçues sur le système économique, permet au citoyen de se réapproprier le débat politique de la finalité de l'économie et du mode d'organisation qui en découle.

QUEL SERA L'AVENIR DE L'ECONOMIE SOCIALE ?

Et à ton avis, comment l'économie sociale évoluera dans la prochaine décennie ?

La question est intéressante mais de nombreux paramètres influencent la réponse qui ne peut être simple ou limpide...

Regardons d'abord les facteurs internes qui pourraient influencer sur son évolution. Tu auras compris que les acteurs de l'économie sociale n'ont pas toujours exactement la même vision. Dès lors, se pose la question de savoir comment l'idée de faire mouvement va se poursuivre, avec quelles intensités et finalités ? Aussi, même si de nombreux nouveaux acteurs apparaissent, l'économie sociale pourra-t-elle s'étendre à l'ensemble des secteurs

d'activité, sans rester cantonnée à quelques niches ou dans des dimensions insuffisantes pour réellement modifier l'économie ? L'un de nos rôles de fédération est de les rassembler, de les mettre en relation, de travailler l'identité et la prise de conscience d'un sens plus méta que leur seul rôle d'acteur de terrain. C'est une mission laborieuse que de fédérer sur des actions communes dans un contexte où une myriade d'entreprises agit en toute autonomie et dont les plus anciennes se sont balkanisées en structures fédératives organisées en sous-secteurs.

Ensuite, j'identifie trois facteurs externes prépondérants. La question du contexte politique et du soutien de l'Etat, le contexte économique et enfin, la question du réchauffement climatique. Pour le contexte politique, l'activation de dispositifs favorisant l'émergence d'initiatives d'économie sociale est présente mais fragile, toujours susceptible d'être remise en question au gré des alliances politiques. Et cela, non seulement pour ce qui est du financement des structures d'économie sociale mais également des dispositifs de soutien à l'émergence d'initiatives d'économie sociale marchande ou au développement de structures existantes. A l'échelon local, ce soutien politique est précieux pour faire avancer des idées. On observe de plus en plus de Communes ou de groupements de Communes qui soutiennent des initiatives d'économie sociale. C'est un phénomène plus récent qui montre combien le rapport aux pouvoirs publics est primordial pour modifier la manière de penser et construire l'économie.

Le contexte économique montre que nous ne sommes pas à l'abri d'une nouvelle crise financière qui provoquerait des pertes d'emploi, la mise en œuvre de nouveaux plans d'austérité et réduirait encore la marge de manœuvre des Etats pour soutenir une transition économique. A contrario, la crise de 2008 a suscité beaucoup de dynamisme et de créativité au sein des mouvements citoyens qui ont cherché à s'investir personnellement et financièrement dans de nouvelles initiatives : développement de circuits courts en alimentation, de coopératives de logements, d'énergie, etc. Mais, nombreuses sont les structures d'économie sociale qui sont subventionnées en tout ou partie et donc, fragiles face à une nouvelle crise économique ou simplement face à la poursuite du désengagement de l'Etat dans leur financement. D'une part, il y a création de nouvelles entreprises et d'autre part, affaiblissement, voire disparition, d'entreprises plus anciennes. Il serait bien difficile de faire la balance entre les mouvements de création et de destruction. Et, surtout, à l'aune de quels critères : résultats économiques, emploi, impacts sociaux, ... ? Les effets de la poursuite du désengagement de l'Etat ou de la mise en œuvre de nouveaux plans d'austérité se pose également au niveau de la structuration et de l'animation du mouvement des acteurs l'économie sociale qui pourraient être amoindrie.

Enfin, le contexte de changement climatique et d'une nécessaire transition énergétique est inquiétant. Les évolutions sont lentes. Il est difficile de se prononcer sur la réelle capacité du système économique et politique actuel à évoluer et éviter l'effondrement que nous annoncent certains. L'économie sociale serait-elle plus résiliente ? Difficile à dire... surtout si elle dépend trop des mécanismes de redistribution. Ce qui est certain, c'est qu'elle contribue par ses actions à rendre les économies locales plus résilientes

¹ Jacques Defourny utilise le terme de « troisième secteur » pour affirmer l'existence et l'importance de l'économie sociale. DEFOURNY J, NYSENS M. (sous la direction de), « Economie sociale et solidaire. Socio-économie du 3^e secteur », Editions De Boeck, 2017.

² SFS qui sont sujettes à disparition depuis l'adoption du nouveau code des sociétés.

³ Voir l'ordonnance du 23 JUILLET 2018 relative à l'agrément et au soutien des entreprises sociales.

⁴ SECOIA pour Social – Economy – Impact – Assesment. L'étude a été menée par le Centre d'économie sociale de l'ULg avec SAW-B, le Centre de recherches Spiral (Département de Sciences Politiques, ULg) et l'asbl CIRIEC. Voir C. Moreau et Q. Mortier, « Quelle reconnaissance par et pour l'économie sociale », SAW-B, analyse 2017.

⁵ Voir SAW-B, étude 2018, « Le prix juste. Et si on prenait le problème à la racine ? ».

⁶ Voir Marie-Caroline Collard « Vers une reconnaissance ou un label pour l'économie sociale », SAW-B, analyse 2010.

⁷ Chaque année ConcertES publie dans les Cahiers de l'Observatoire un « Etat des lieux de l'Economie Sociale ». Ceux-ci peuvent être consultés en ligne sur <http://www.observatoire-es.be/>

⁸ Le coopitalisme, contraction de coopérative et capitalisme est une forme de dérive identifiée des grandes coopératives qui de par leur croissance, l'internationalisation de leurs activités et la concurrence en viennent à adopter des pratiques dominantes dans leur secteur d'activités : concentration financière, intégration dans le groupe ou dans d'autres groupes de structures non coopératives, création de filiales qui ne sont pas contrôlées par les coopérateurs, etc. et finalement souffrir et faire souffrir des mêmes maux que ceux du capitalisme financier

⁹ Pour aller plus loin sur ces concepts, voir Véronique Huens, « Les entreprises sociales, une réelle alternative ? », SAW-B, analyse 2012.

¹⁰ Voir SAW-B, étude 2017, « L'économie qui est là, l'économie qui arrive. Le défi d'une institutionnalisation positive de l'économie sociale ».

¹¹ Voir Rachel Knabel, « Quand les banques de « l'économie sociale » financent la bombe atomique » Ya Basta, 13 novembre 2014. <https://www.bastamag.net/L-industrie-des-armes-nucleaires>

¹² Encore faut-il bien le choisir... Financité montrait dans son rapport 2018 que sur les 366 fonds « socialement responsables » en Belgique, seuls 17 % remplissent les conditions minimales pour respecter le label. Voir <https://www.financite.be/fr/reference/linvestissement-socialement-responsable-2018-rapport-complet> pp 93-94.

¹³ Ce sujet est traité dans l'étude « ...Et qu'est-ce que ça change ? Récits de l'économie sociale », SAW-B, étude 2014.



SAW-B, Solidarité des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises, est une fédération d'entreprises d'économie sociale qui regroupe plus de 120 membres. Ensemble, nous cherchons à faire mouvement pour une alternative économique et sociale.

Les analyses de SAW-B sont des outils de réflexion et de débat. Elles posent un regard critique sur les pratiques et les objectifs des entreprises sociales mais aussi sur notre société, nos modes de consommation, de production. Leur visée est de comprendre les réalités, décoder les enjeux et, collectivement, construire les réponses aux difficultés rencontrées par les alternatives économiques. Ces textes sont le résultat des interpellations des acteurs de terrain et de nos recherches. Vous pouvez y contribuer : faites-nous part de vos questions, commentaires et propositions en amont ou en aval de ces textes. Si vous le souhaitez, nous sommes à votre disposition pour aborder, au sein de votre entreprise sociale ou de votre collectif citoyen, les thèmes traités dans ces analyses.

N'hésitez pas à nous contacter : info@saw-b.be